

La Mauritanie va légiférer sur la cybercriminalité | Le Net Expert Informatique



La Mauritanie va légiférer sur la cybercriminalité

Nouakchott, Mauritanie (PANA) – Le gouvernement mauritanien va faire adopter une loi sur la cybercriminalité, afin de « combler un vide juridique », annonce un communiqué publié jeudi soir à l'issue de la réunion du Conseil des ministres.

La prochaine loi devrait mettre en place « un dispositif de lutte contre la cybercriminalité et apporter des innovations majeures par l'introduction de nouvelles infractions spécifiques aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) », explique le communiqué.

Ainsi, cette loi sur la cybercriminalité va instituer « la protection pénale des systèmes et données informatiques et la répression des infractions se rapportant aux contenus ».

« Elle consacre également une amélioration du cadre processuel par l'admission de la perquisition, de la saisie informatique et l'introduction de nouveaux mécanismes de recherche de la preuve numérique », indique le communiqué gouvernemental.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

http://www.mauritanie-web.com/actualite_11060_11060_la-mauritanie-va-l-gif-rer-sur-la-cybercriminalit.htm